

**MAISON L'ODYSSÉE JEU ALCOOL DROGUES**  
**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**  
**31 mars 2026**

**MAISON L'ODYSSÉE JEU ALCOOL DROGUES**  
**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**  
**31 mars 2026**

**SOMMAIRE**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers	10 - 16
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Frais d'exploitation	17
Annexe B - Frais administratifs	17

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**MAISON L'ODYSSÉE JEU ALCOOL DROGUES**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Maison l'Odysée Jeu Alcool Drogues (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lachance Parent CPA Inc.* <sup>1</sup>

Saint-Bernard, le 9 juin 2026

---

<sup>1</sup> Par Kim Berthiaume, CPA auditrice

# MAISON L'ODYSSÉE JEU ALCOOL DROGUES

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

Page 5

	2026	2025
<b>Produits</b>		
Subventions du gouvernement provincial - Programme de soutien aux organismes communautaires		
- Mission globale en hébergement	306 522 \$	298 516 \$
- Ententes spécifiques, prévention JHA	33 938	33 207
- Projet ponctuel	1 046	-
Hors PSOC - MSSS		
- Services internes jeu pathologique (fonds dédié)	274 109	274 109
- Ressources d'hébergement en dépendance	20 093	3 366
- Ressources d'hébergement en dépendance (fonds dédié)	13 834	861
- Projet ponctuel	-	23 495
- Projet ponctuel (fonds dédié)	30 042	-
Thérapies	44 600	50 900
Activités de financement, dons et commandites		
- Moisson Beauce	9 504	19 533
- Autres	339	-
Intérêts	7 889	15 041
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	<u>1 606</u>	<u>1 694</u>
	.....743 522	.....720 722
<b>Charges</b>		
Frais d'exploitation (annexe A)	683 278	682 126
Frais administratifs (annexe B)	<u>51 229</u>	<u>63 442</u>
	.....734 507	.....745 568
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<u><u>9 015</u></u> \$	<u><u>(24 846)</u></u> \$

MAISON L'ODYSSÉE JEU ALCOOL DROGUES  
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

Page 6

	Affecté	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Non affecté	Total	2026	2025
<b>Solde au début</b>	- \$	488 226 \$	238 157 \$	726 383 \$		751 229 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(6 224)	(39 118)	54 357	9 015		(24 846)
Investissements en immobilisations corporelles et actifs incorporels	(45 778)	76 460	(30 682)	-		-
Affectation d'origine interne (note 5)	87 530	-	(87 530)	-		-
<b>Solde à la fin</b>	<u>35 528 \$</u>	<u>525 568 \$</u>	<u>174 302 \$</u>	<u>735 398 \$</u>		<u>726 383 \$</u>

# MAISON L'ODYSSÉE JEU ALCOOL DROGUES

## BILAN

AU 31 MARS 2026

Page 7

	2026	2025
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	6 137 \$	21 153 \$
Épargne à terme rachetable, 1,85 %	216 796	228 912
Débiteurs (note 4)	9 313	24 456
Sommes affectées (note 5)	35 528	-
Frais payés d'avance	<u>15 947</u>	<u>16 773</u>
	.....283 721	.....291 294
<b>Actif à long terme</b>		
Immobilisations corporelles (note 6)	562 723	523 012
Actifs incorporels (note 7)	<u>561</u>	<u>4 536</u>
	.....563 284	.....527 548
	<u><u>847 005</u></u> \$	<u><u>818 842</u></u> \$

POUR LE CONSEIL

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur

# MAISON L'ODYSSÉE JEU ALCOOL DROGUES

## BILAN

AU 31 MARS 2026

Page 8

	2026	2025
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Emprunts bancaires (note 8)	927 \$	- \$
Créditeurs	41 584	47 021
Sommes à remettre à l'État	1 338	6 116
Produits perçus d'avance	<u>30 042</u>	<u>-</u>
	73 891	53 137
<b>Passif à long terme</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels (note 9)	<u>37 716</u>	<u>39 322</u>
	<u>111 607</u>	<u>92 459</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Affecté	35 528	-
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	525 568	488 226
Non affecté	<u>174 302</u>	<u>238 157</u>
	<u>735 398</u>	<u>726 383</u>
	<u>847 005 \$</u>	<u>818 842 \$</u>

**MAISON L'ODYSSÉE JEU ALCOOL DROGUES****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

Page 9

	2026	2025
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	9 015 \$	(24 846) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	36 749	23 781
Amortissement des actifs incorporels	3 975	5 173
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	<u>(1 606)</u>	<u>(1 694)</u>
	48 133	2 414
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	<u>35 796</u>	<u>977</u>
	.....83 929	.....3 391
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des sommes affectées	(35 528)	134 344
Acquisition d'immobilisations corporelles	(76 460)	(166 828)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>500</u>
	.....(111 988)	.....(31 984)
<b>Activité de financement</b>		
Variation nette des emprunts bancaires à court terme	.....927	.....-
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
	(27 132)	(28 593)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<u>250 065</u>	<u>278 658</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<u><u>222 933</u></u> \$	<u><u>250 065</u></u> \$
<b>Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	6 137 \$	21 153 \$
Épargne à terme rachetable	<u>216 796</u>	<u>228 912</u>
	<u><u>222 933</u></u> \$	<u><u>250 065</u></u> \$

## **1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur les bénéfices et exploite une résidence d'hébergement pour thérapie pour les personnes aux prises avec une ou des dépendances.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour mauvaises créances, la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

### **Apports reçus sous forme de biens et de services**

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### **Comptabilisation des apports**

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

### **Comptabilisation des produits**

Les produits d'hébergement pour thérapie sont constatés lorsque les services sont rendus à condition qu'il y ait une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix soit déterminé ou déterminable et que le recouvrement soit raisonnablement sûr.

Les intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'épargne à terme rachetable et des clients.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Aménagements du terrain	10 %
Bâtiment	4 %
Équipement et ameublement	20 %
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

### Actifs incorporels

L'amortissement du site Web est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans. L'amortissement des logiciels est calculé selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 40 %.

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### Accords d'infonuagique

L'organisme a comptabilisé des actifs incorporels logiciels et des dépenses directement attribuables à l'implantation d'un logiciel-service liés à des accords d'infonuagique. Les méthodes comptables appliquées à ces actifs incorporels sont présentées à la note 2, avec les méthodes comptables relatives aux autres actifs incorporels, et d'autres informations sont fournies à la note 7 portant sur les actifs incorporels.

Le montant comptabilisé en charges à l'égard des logiciels-services liés à des accords d'infonuagique s'élève à 1 865 \$ (1 656 \$ en 2025). Ces charges sont présentées sous la rubrique « Entretien et réparations » à l'état des résultats.

**MAISON L'ODYSSÉE JEU ALCOOL DROGUES**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2026**

Page 13

**3. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	<b>2026</b>	<b>2025</b>
Débiteurs	15 143 \$	(10 092) \$
Frais payés d'avance	826	5 268
Créditeurs	(5 437)	1 285
Sommes à remettre à l'État	(4 778)	4 516
Produits perçus d'avance	<u>30 042</u>	<u>-</u>
	<u><u>35 796</u></u> \$	<u><u>977</u></u> \$

**4. DÉBITEURS**

	<b>2026</b>	<b>2025</b>
Clients	1 100 \$	7 186 \$
Autres débiteurs		
- Taxes de ventes à recevoir	<u>8 213</u>	<u>17 270</u>
	<u><u>9 313</u></u> \$	<u><u>24 456</u></u> \$

**5. AFFECTATIONS INTERNES**

Les affectations internes sont destinées à payer les projets suivants, répartis sur les exercices 2025-2026 et 2026-2027:

<b>Projets</b>	<b>Montant</b>	<b>Échéance</b>
Toiture du bâtiment	2 901 \$	Mai 2025
Entretien extérieur	38 168 \$	Août 2025
Photocopieur	10 655 \$	Septembre 2025
Petits équipements	278 \$	Octobre 2025
Entretien intérieur	13 274 \$	Juin 2026
Système électrique du bâtiment	18 965 \$	Août 2026
Entretien extérieur	<u>3 289</u> \$	Septembre 2026
<b>Total des affectations internes</b>	<u><u>87 530</u></u> \$	

Les sommes affectées sont composées d'encaisse pour un montant de 35 528 \$. Il s'agit d'un montant destiné à payer les projets ci-haut de l'organisme et ses activités au cours de l'exercice 2026-2027.

**MAISON L'ODYSSÉE JEU ALCOOL DROGUES**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2026**

Page 14

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			<b>2026</b>	<b>2025</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Terrain	144 597 \$	- \$	144 597 \$	144 597 \$
Aménagements du terrain	111 417	12 992	98 425	83 331
Bâtiment	468 113	234 263	233 850	224 559
Équipement et ameublement	163 754	88 125	75 629	61 123
Mobilier de bureau	13 520	10 169	3 351	2 174
Matériel informatique	44 861	37 990	6 871	7 228
	<u>946 262 \$</u>	<u>383 539 \$</u>	<u>562 723 \$</u>	<u>523 012 \$</u>

L'amortissement de l'exercice est de 36 749 \$ (23 781 \$ en 2025).

**7. ACTIFS INCORPORELS**

			<b>2026</b>	<b>2025</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Logiciels	11 618 \$	11 432 \$	186 \$	309 \$
Site Web	14 904	14 529	375	4 227
	<u>26 522 \$</u>	<u>25 961 \$</u>	<u>561 \$</u>	<u>4 536 \$</u>

L'amortissement de l'exercice est de 3 975 \$ (5 173 \$ en 2025).

**8. EMPRUNTS BANCAIRES**

L'emprunt bancaire, non utilisé, autorisé à 45 000 \$, est renégociable annuellement et les intérêts au taux préférentiel plus 5 % sont payables mensuellement.

Les cartes de crédit bancaire, au montant de 927 \$, autorisées au motant total de 10 000 \$, sont renégociables annuellement et les intérêts au taux préférentiel plus 5 % sont payables mensuellement.

**MAISON L'ODYSSÉE JEU ALCOOL DROGUES**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2026**

**Page 15**

**9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
 ET AUX ACTIFS INCORPORELS**

			2026	2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Subventions reçues à l'occasion de l'acquisition d'un bâtiment et d'équipement	113 225 \$	75 555 \$	37 670 \$	39 245 \$
Apport reçu à l'occasion de l'acquisition d'un logiciel	<u>2 750</u>	<u>2 704</u>	<u>46</u>	<u>77</u>
	<u><u>115 975</u></u> \$	<u><u>78 259</u></u> \$	<u><u>37 716</u></u> \$	<u><u>39 322</u></u> \$

L'amortissement de l'exercice est de 1 606 \$ (1 694 \$ en 2025).

**10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

L'organisme dépend du CISSS de Chaudière-Appalaches pour le financement de son fonctionnement.

## **11. INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 91 % du total des clients est à recevoir d'un client.

#### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**MAISON L'ODYSSÉE JEU ALCOOL DROGUES****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

Page 17

	2026	2025
<b>ANNEXE A - FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
Salaires et avantages sociaux	520 960 \$	460 497 \$
Sous-contrat clinique	2 469	10 196
Denrées alimentaires	20 589	30 194
Matériel de thérapie et fournitures médicales	4 578	4 609
Entretien et réparations	61 968	114 050
Amortissement des immobilisations corporelles	34 123	20 564
Amortissement des actifs incorporels	3 975	5 173
Énergie	11 876	12 410
Assurances	13 465	13 331
Fournitures d'hébergement	2 317	4 863
Associations et cotisations	1 666	1 080
Activité de prévention jeu pathologique	1 427	1 665
Taxes	<u>3 865</u>	<u>3 494</u>
	<u>683 278</u> \$	<u>682 126</u> \$

**ANNEXE B - FRAIS ADMINISTRATIFS**

Formation	15 523 \$	13 456 \$
Papeterie et imprimés	4 705	6 102
Créances douteuses et irrécouvrables	-	9 620
Télécommunications	2 940	3 073
Publicité	2 843	8 080
Déplacements et représentations	5 089	3 288
Amortissement des immobilisations corporelles	2 626	3 217
Honoraires professionnels	16 928	16 014
Frais bancaires	<u>575</u>	<u>592</u>
	<u>51 229</u> \$	<u>63 442</u> \$